

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES**  
**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2008 (délib. Du 22 août 2008)**

NATURE DE LA LOCATION	HABITANTS DE FRESSE				EXTERIEURS COMMUNE			
	Salle du 3ème Age	Sous-sol	Salle des Fêtes 1 Jour	Salle des Fêtes 2 Jours	Salle du 3ème Age	Sous-sol	Salle des Fêtes 1 Jour	Salle des Fêtes 2 Jours
Conférences - Théâtre - Apéritif - Décès	25.00 €	25.00 €	35.00 €		40.00 €	40.00 €	60.00 €	
Repas de 30 personnes maxi	40.00 €				50.00 €			
Repas de famille (Baptême - Communion - Mariage)			80.00 €	120.00 €			120.00 €	160.00 €
ASSOCIATIONS. (Gratuité de la 1ère location de l'année pour une association de la Commune)			75.00 €					
SANS REPAS								
AVEC REPAS			105.00 €					
Soirée dansante. SANS REPAS			75.00 €				140.00 €	
Soirée dansante. AVEC REPAS			105.00 €				190.00 €	

La remise des clés aura lieu la veille après remise du chèque de caution de 250 euros (délibération du 2 avril 2010), libellé à l'ordre du Trésor Public, quelque soit le type de location. La salle devra être nettoyée et libérée à 12 heures le lendemain du jour de location. Après l'état des lieux réalisé en commun, et en l'absence de dégradations, le chèque de caution sera restitué. Vaisselle et équipements fournis sans supplément.

Pour des fêtes organisées à la maison, possibilité de louer des tables et des bancs. La location est fixée à 2 euros par table, seule ou équipée de deux bancs. Réservation à faire en mairie.